

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE BERNEX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026\_22/03/2**

**Séance du 22 Mars 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux mars à 18h00

Se sont réunis à la mairie les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Richard Martinez, le plus âgé des membres présents du conseil municipal,

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant le 18 Mars 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothee Arrandel, Richard Martinez, Gilles Colliard, Pascal Dumerger, Edouard Betemps, Marina Vaillaut, Stéphane Vesin, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Néant

Procuration : Néant

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**5. Institutions et vie politique – 5.1. Election exécutif**

**Election du Maire**

Le Président a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : MM. Stéphane Vesin et Emilien Abgrall.

**Premier tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur Pierre André Jacquier : 15 voix

Monsieur Pierre André Jacquier, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

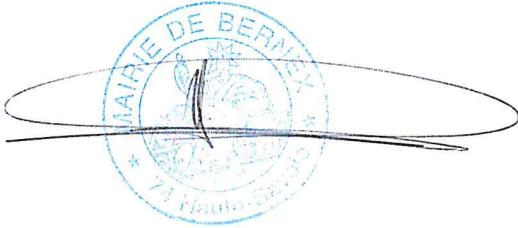
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier



Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 23/03/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 23/03/2026

